

VERGER TEST des Cheires

Mise en place d'un lieu-test permanent en arboriculture.



Objectif :

Permettre à des porteurs de projet arboricoles en biologique de venir tester leur projet sur une durée de trois. Pour faciliter leur installation locale.

Bénéficiaires :

Porteurs de projet en arboriculture biologique.

Moyens :

Mise à disposition des moyens de production (gros matériel, bâtiment de stockage et verger), accompagnement pour établissement et peuplement du projet d'installation et hébergement juridique de l'activité commerciale.

Portage :

Projet porté par l'association Ilots paysans (association sans but lucratif et qui mettra en valeur une production agricole locale), en partenariat avec Mond'Averne Communauté, Terre de Liens Auvergne et la Frab.

1. Genèse du projet

Le territoire de Mond'Averne Communauté est l'un des deux pôles de production de fruits, notamment en pommes et cerises du département du Puy-de-Dôme.

La filière de l'arboriculture a été très importante dans l'économie de la région avec comme fer de lance des variétés locales de renommées nationale : Canada Blanche d'Auvergne, Comte, Reinette Grise du Canada.

La culture fruitière a connu dans les années 70/80 un tournant important avec une forte intensification des productions. L'Auvergne n'a pas pu et n'a pas su prendre ce tournant et la production de fruits a progressivement cédé la place à d'autres cultures. Aujourd'hui, il reste quelques producteurs, une quinzaine pour un volume d'environ 3000 tonnes de pommes. Et pourtant, **la demande en fruits ne cesse d'augmenter et le potentiel de consommation locale est de dix fois la production actuelle.**

Mais tout n'est pas perdu, il est à noter qu'à la faveur d'un engouement pour les productions locales et pour les fruits issus de l'agriculture biologique, un renouveau semble possible. **En effet depuis 2010 on observe une installation tous les deux ans environ pour la création de ferme arboricole.**

Ces installations sont surtout des créations de nouvelles fermes. **Les anciens ne transmettent pas leurs outils de production ou bien n'arrivent pas à les vendre** ce qui semble paradoxal. Sur les deux dernières années deux fermes arboricoles ont disparu sans trouver de repreneur. Une troisième, à St Amant Tallende s'arrête cette année.

Parallèlement à cela, les producteurs de fruits de la région Auvergne se sont mobilisés au sein du Groupement Régional des Agriculteurs Biologiques pour créer un poste de technicien en production fruitière. Une des missions de ce technicien est d'accompagner les porteurs de projet dans leur réflexion sur l'arboriculture.

En deux ans d'observation de la filière, le constat est que pour les porteurs de projet les fermes sont difficilement reprenables et pour beaucoup l'arboriculture se trouve en vallée du Rhône ou en Val de Loire.

Ainsi, **il serait intéressant de fixer les candidats à l'installation localement en offrant comme outil de transition, une ferme qui permette au futur arboriculteur de se tester, de planter ses propres vergers et de voir ses arbres entrer en production** (délais 4 ans environ).

Les enjeux du maintien de l'arboriculture en Auvergne sont multiples, Mond'Averne Communauté l'a bien compris dans les années 2000 quand elle a permis l'installation d'un arboriculteur (Le Verger de l'Etoile) sur la commune de St Sandoux : production



locale de fruits, maintien d'une diversité de production, aspect paysager, emploi (car l'arboriculture génère environ 1 ETP tous les 5/6 ha), etc.

Installer une ferme test est avant tout un travail de partenariat entre l'ensemble des acteurs locaux (collectivités et citoyen, Terre de Liens) **et des acteurs agricoles** (SAFER, FRAB, CELAVAR qui regroupe en son sein 12 associations du monde rural).

2. Résumé du projet

Dans le cadre de son activité Îlots paysans, espace-test en archipel, se voit aujourd'hui face à une nouvelle dynamique et met une énergie particulière pour mener à bien ce projet.

Il s'agit d'un projet de lieu-test permanent, verger-test, en partenariat avec la Mond'Averne Communauté.

Ce projet de verger-test est né début 2016 au sud de Clermont (St Amant Tallende) de la convergence de plusieurs dynamiques :

- Poursuite de la dynamique du Verger de l'Etoile :
 - o Dynamique citoyenne d'achat de foncier (groupe local Terre de Liens + expérience réussie de stockage de foncier par la SAFER)
 - o Arboriculteur bio en place et impliqué dans les réseaux (GRAB, groupe arboriculture)
 - o Volonté de soutenir d'autres installations
- Manque d'un lieu pour accueillir pour les futurs arboriculteurs bio
- Volonté locale de préservation des vergers en tant qu'activité économique / patrimoine local incontournable (communes, communauté de Commune des Cheires)
- Présence d'un verger à acheter (6ha) / accord de Terre de Liens Auvergne pour porter ce projet d'acquisition
- Idée d'un lieu fixe par Îlots Paysans
- Besoin d'une animation spécifique pour ce projet d'envergure
- Développer un partenariat avec la SAFER pour mobiliser du foncier et d'installer les porteurs de projet.

Ce projet, déjà bien engagé, animé par Marc Vialle de Terre de Lien et Pierre Sauvat du Grab Auvergne, Thomas Fremont a logiquement entraîné Îlots Paysans.

Les partenaires ont validé le fait qu'Îlots Paysans co-anime le projet avec Terre de Liens et le GRAB.

Une première phase de diagnostic ainsi que les antécédents locaux ont confirmé la pertinence de monter un tel projet.

Pour favoriser ce projet, les membres d'Îlots paysans seront amenés à s'investir de plusieurs manières.



- Accompagnement et animation des élus et techniciens de Mond'Averne Communauté et intervention auprès des élus de Saint Amant-Tallende.
- Temps d'expertise dédié au montage du projet.
- Mise en place d'un groupe local d'animation après consultation des partenaires pressentis.
- Travail d'étude pour la structuration et l'articulation avec Ilots Paysans.

3. Objectifs du projet

Redéploiement de la filière arboricole d'Auvergne

Valorisation d'un patrimoine naturel, paysager et économique préservant des variétés anciennes et la création d'emploi

Développement de circuits courts de commercialisation en partenariat avec la filière bio et la chambre d'agriculture.

Augmentation de l'attractivité des territoires concernés grâce à la présence d'un outil adapté et d'un système local sensibilisé et proactif.

Développement d'une approche territoriale multi-acteurs (élus et techniciens des collectivités, FRAB, SAFER, Chambre d'Agriculture, Associations de développement, citoyens engagés...) qui leur permette de travailler ensemble sur "comment on innove pour favoriser le développement de l'activité économique agri-rurale" et d'investir autrement leur place dans l'aménagement du territoire.

Partenariat renforcé avec la SAFER pour la gestion du foncier en faveur des nouveaux arrivants et de leur projet d'installation.

Accueil **de 8 porteurs de projet sur 10 ans et de 5 installations en arboriculture.**

Formation des porteurs de projet à la production, au renouvellement du verger, aux méthodes de commercialisation et à la gestion d'exploitation.

Favoriser l'insertion et l'intégration de nouveaux actifs sur le territoire.

4. Présentation de la notion d'espace-test

Le test d'activité agricole, un outil pour :

- **Redéployer** une agriculture de proximité, créatrice d'emploi ;
- **Favoriser l'installation** de personnes non issues du milieu agricole ;
- **Sécuriser** les reconversions professionnelles et les parcours d'installation par la pratique de gestion du verger et le développement d'un circuit de commercialisation propre à chaque porteur de projet ;
- **Renouveler** le travail collectif et coopératif en agriculture ;

Qu'est-ce qu'un espace-test ?

L'Espace Test Agricole (ETA) est une **entité fonctionnelle**, qui permet à un porteur de projet de tester sa capacité à produire, commercialiser et gérer une exploitation en limitant sa prise de risque il met à disposition :

- un **cadre légal d'exercice** du test d'activité (hébergement juridique de l'activité) = la fonction COUVEUSE;
- des **moyens de production** (foncier, matériel, bâtiments, fonds de roulement, réseau de partenaires, services annexes...) = la fonction PÉPINIÈRE ;
- un dispositif d'**accompagnement** et de suivi.

5. Description du programme d'actions

Objectif 1 : Favoriser l'émergence du projet

Action 1.1 : Mise en place et animation d'espaces de concertation.

Réunions de concertation avec la communauté de communes des Cheires, techniciens et élus. Dans un premier temps, information et sensibilisation sur le projet. Puis réflexion sur les différentes modalités d'implication des différents acteurs (aspects techniques, foncier, bâti, insertion du porteur de projet, stratégie foncière à long terme).

Action 1.2 : Formation des élus et techniciens

Organisation de journée de formation pour élus et techniciens avec un espace-test d'une région voisine. Visite des vignes relai du pays Roannais.

Action 1.3 : Action d'ingénierie pour le montage du dispositif de lieu-test

Acquisition du foncier

Acquisition du matériel vivant (arbre en production) + programme de replantation (variétés locales)

Acquisition du matériel d'exploitation

Acquisition du bâtiment de stockage

Recrutement et accompagnement de 2 testeurs

Objectif 2 : Mettre en place les conditions favorables à la mise en œuvre du lieu-test

Action 2.1 : Mis en place d'un comité de pilotage

Réunions de concertation et d'élaboration d'une stratégie collective

Comité de pilotage : Cet espace de concertation se réunit en fonction des besoins (2 à 3 fois par an en période de croisière). Il est composé de toutes les parties prenantes du projet : financeurs, élus et techniciens de collectivités, associations impliquées dans le dispositif, Safer...

Cet espace de décision a pour vocation de s'assurer du bon fonctionnement du lieu-test et de son développement éventuel. Il permet d'impliquer pleinement les différents acteurs d'un même territoire, de s'appuyer sur les multiples compétences des uns et des autres pour être réellement efficace pour le suivi du projet.

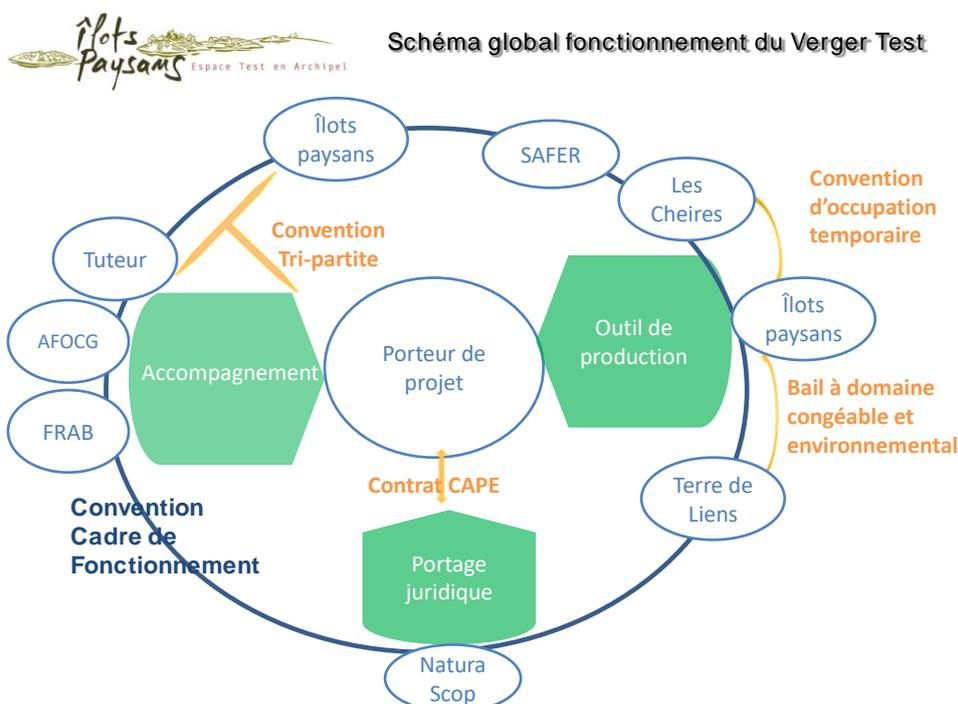
Action 2.2 : Mise en place d'un groupe local d'accompagnement du lieu-test.

Définition des personnes ressources, réunions de travail et constitution du groupe.

Groupe local d'accompagnement : Cet espace de coordination se réunira trois fois par an autour du porteur de projet. Il rassemble les élus locaux, les accompagnateurs (techniciens, tuteur technique) et le porteur de projet.

Il permet de faire le point sur le déroulement et l'avancée du projet. Les difficultés rencontrées et freins éventuels à lever. Cet espace contribuera aussi à faciliter l'inclusion du porteur de projet dans son environnement proche, professionnel, commercial et social.

6. Fonctionnement Opérationnel du Lieu Test



7. Partenaires à ce jour associés au projet

Le FRAB Auvergne-Rhône Alpes pour l'aspect technique du projet (accompagnement, formation prise en main de matériel, taille, suivi phytosanitaire, mobilisation d'un tuteur professionnel en arboriculture et mise en lien avec un réseau national d'arboriculteurs).

Terre de Lien pour l'aspect gestion foncière du projet (mobilisation des financements, propriété foncière, conseil juridique et mobilisation d'un comité local de citoyens autour du projet).

La Safer et les collectivités pour la gestion du foncier. Implication des différents acteurs autour du projet et réflexion sur la stratégie foncière à moyen et long terme pour favoriser le développement de la filière arboricole locale.



Îlots paysans pour les questions liées au test. Apport de la compétence et technicité liée au test. Accompagnement global du porteur de projet. Coordination générale des acteurs, portage financier du projet.

Reneta (Réseau National des Espaces-Test Agricoles) pour l'expertise liée à la structuration de l'espace-test.

D'autres partenaires sont envisageables en fonction du développement du projet et de l'intérêt de ces derniers. Il est à noter qu'une information large sera faite à tous les partenaires potentiels.